Séance plénière de la Commission Locale de l'Eau

26 mars 2019
- Saint Jean le Blanc

Ordre du jour

1. Révision du SAGE
2. Etat des lieux du SDAGE / Feuille de route AELB
3. Point d’information sur les avis rendus ces derniers mois par la CLE / Bureau
4. Actions de communication 2019
5. Points divers

1. Révision du SAGE

1. Révision du SAGE

Courrier de la CLE adressé au Préfet le 12 février 2019

Avis sur l'opportunité et les modalités d'une révision du SAGE, sujets majeurs à traiter en priorité

Réponse reçue le 25/03/2019

Calendrier opportun pour envisager une révision (8 ans de mise en œuvre)

2 articles du règlement pourraient nécessiter une révision

Article 1 « interdire de nouveaux prélèvements »

Évolution dans le SDAGE et enjeu d'adaptation au changement climatique

Article 6 « limiter les extractions de granulats alluvionnaires en lit majeur »

Données donnant lieu au zonage actuel non remises en cause, mais article visant une seule activité parmi toutes celles relevant des ICPE et autres

→ Réécriture de ces deux articles envisageable

→ Confirmation d'une révision (et non d'une modification) nécessaire

1. Révision du SAGE

Possibilité de réviser uniquement certains aspects → possibilité de garder les fondamentaux du SAGE

Néanmoins utile d'actualiser l'ensemble des documents (état des lieux, enjeux, tendances, PAGD et règlement)

Attention particulière sur le chapitre 7 du SDAGE et la disposition 7B-5 qui indique l'impossibilité d'augmenter les prélèvements dans la Loire et l'Allier et **leurs nappes d'accompagnement**

Incitation de la CLE à réaliser une étude de définition des volumes prélevables par usage en tenant compte des impacts attendus du changement climatique

Mise en place récente d'un groupe de travail sur le sujet au niveau régional

Procédure de révision allégée via une consultation électronique du grand public

2. Etat des lieux du SDAGE / Feuille de route AELB

L'état des lieux et le risque de non atteinte du bon état dans le cycle de la Directive cadre sur l'eau

agence de l'eau Loire-Bretagne

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

CENTRE-VAL DE LOIRE

Objectifs de la DCE

Amélioration progressive, par cycle de 6 ans…

.. avec pour objectif d'atteindre une bonne qualité des eaux = « bon état »

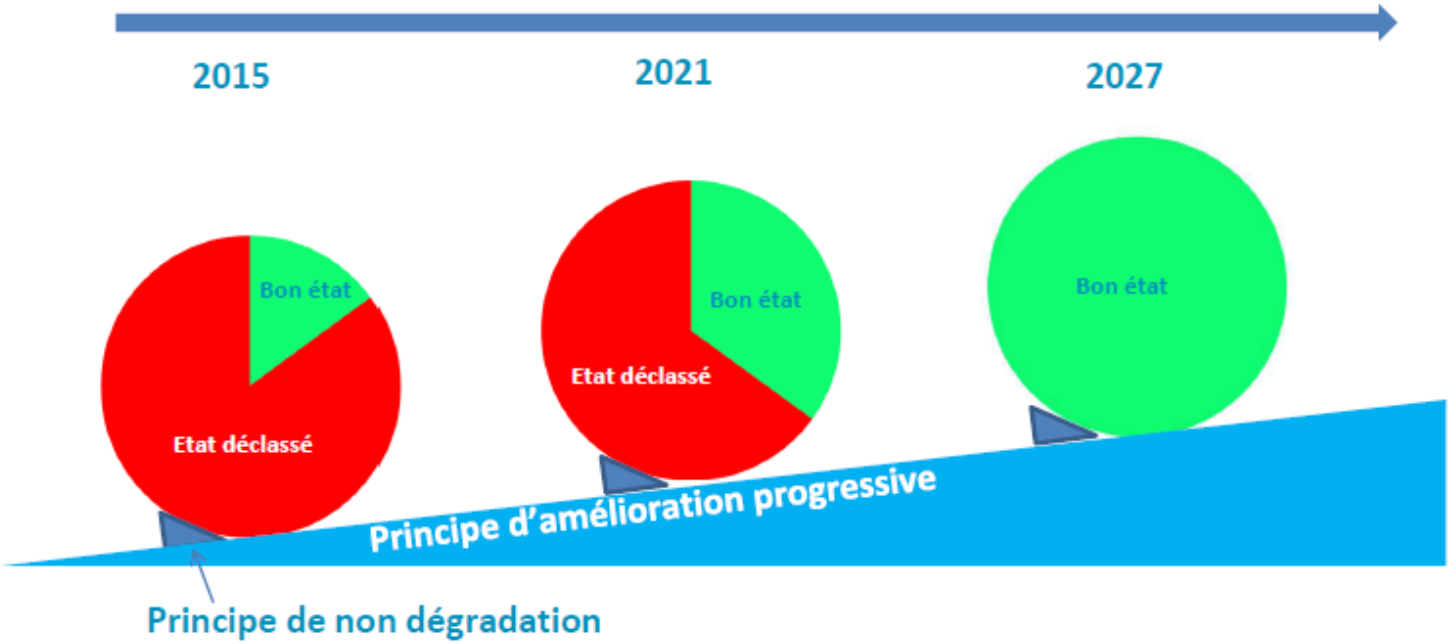

Qu'est-ce que le bon état ?

Bon état = peuplements vivants peu perturbés

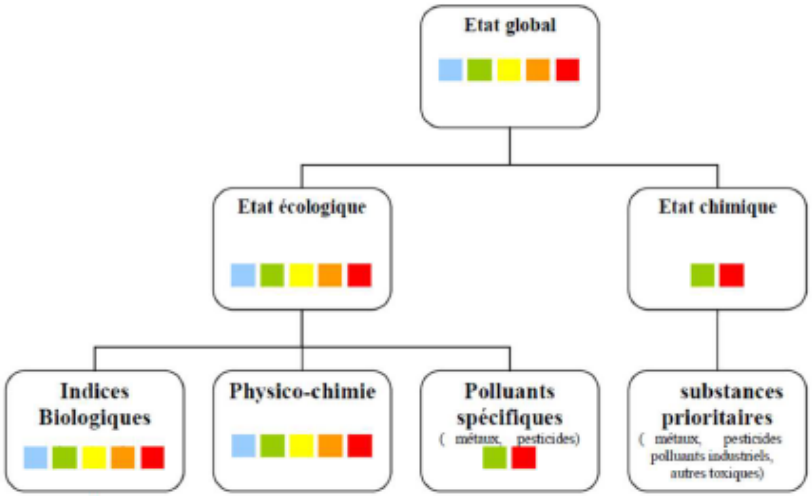

(azote, phosphore, matières organiques…)

Algues planctoniques (IBD)

Macro-invertébrés (IBG, I2M2)

Plantes (IBMR)

Poissons (IPR)

Pollutions et/ou altération de la morphologie des cours d'eau

■ Très bon état ■ Bon état ■ état moyen ■ état médiocre ■ état mauvais

Qu'est-ce que le bon état ?

Bon état =

- une bonne qualité des milieux aquatiques qui permet
- un certain niveau d'activités humaines et d'usages

Bon état = services socio-économiques durables à coût acceptable

- Baignade
- Pêche
- Production d'eau potable
- Régulation des inondations
- Épuration naturelle des pollutions

Le cycle de 6 ans de la DCE

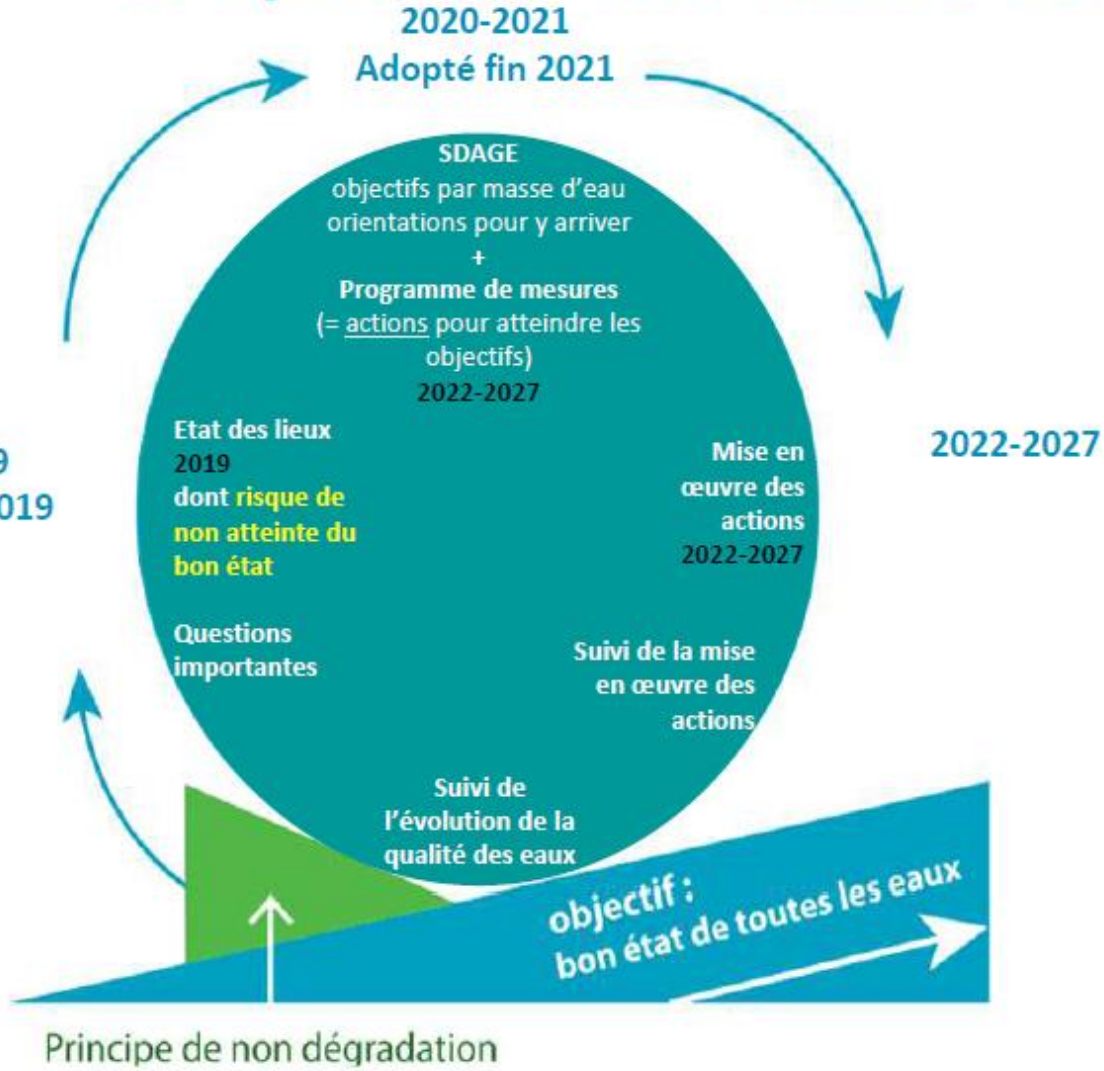

État des lieux du Sdage 2022-2027 – Réunion régionale – 13/11/2018 – Vierzon

La détermination du risque de non atteinte du bon état

agence de l'eau Loire-Bretagne

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Établissement public du ministère de l'Environnement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

CENTRE-VAL DE LOIRE

Une démarche homogène au niveau du bassin

- Un exercice mené pour tous les bassins à l'échelle de la masse d'eau
- Un cadrage européen
- Des méthodes nationales ou de bassin
- Des données homogènes et reproductibles à ces échelles

Les éléments du risque

Le risque est construit à partir de 3 éléments :

- L'état des masses d'eau
- Les pressions
- Le scénario tendanciel

L'État des masses d'eau

L'état des masses d'eau :

- rend compte de la situation actuelle
- estimé à l'aide de mesures réalisées in situ ou extrapolé
  → Données les plus récentes : 2016
- Identifie les paramètres à l'origine du déclassement

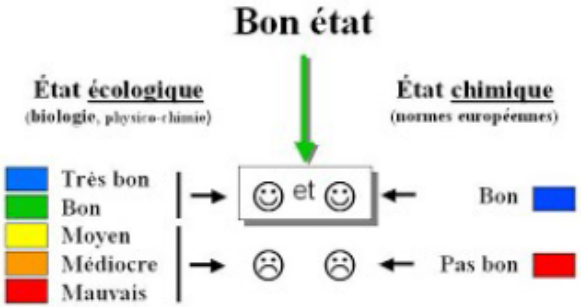

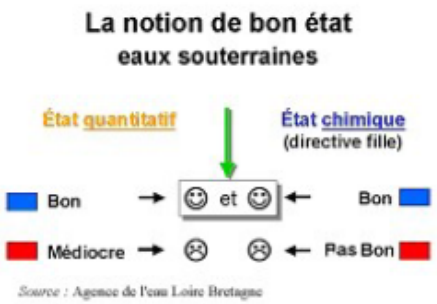

Les pressions

- **Rejets ponctuels, urbains ou industriels,**
  - Autosurveillance des STEU ou des sites industriels, données redevances
  - Modélisation Pégase
- **Nitrates**
  - Occupation du sol, typologie de culture
- **Phytosanitaires**
  - ventes (BNVd), vulnérabilité des sols, typologie de culture,...
- **Hydrologie - Quantitatif**
  - Prélèvements
  - Interception des flux par des plans d'eau
- **Morphologie**
  - Altération des composantes des cours d'eau (SYRAH-CE - SYstème Relationnel d'Audit de l'Hydromorphologie des Cours d'Eau)
- **Continuité**
  - Référentiel des obstacles à l'écoulement

Un scénario tendanciel

- Projection de la situation de la masse d'eau en 2027
- Prenant en compte les tendances d'évolution des pressions :
  - Évolution du contexte
    - → Démographie,
    - → tissu industriel,
    - → activité agricole,…
  - Les effets des actions mise en œuvre sur le cycle actuel (2016-2021) ou antérieurement

L'estimation du risque de non atteinte du bon état

État de la masse d'eau

Pressions

Comparaison / analyse

Scénarios tendanciels

Évaluation du risque de non atteinte du bon état en 2027

Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE

Sur le bassin du Loiret et du Dhuy

Nom masse d'eau	Macropolluants		Nitrates		Pesticides	
LE LOIRET ET SES AFFLUENTS DEPUIS OLIVET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Pas de risque	Qualité PC rejets urbains bonne (hors Ptot hiver), IBD bon ou inconnu, I2M2 bon et ne flèche pas rejets urbains, 0 rejet sur la ME	Pas de risque	conc inférieure à 50 mg/l et tendance à la baisse	Pas de risque	Pression forte, qualité pesticides bonne, moins de 3 dépassements de PNEC (seuil de toxicité), état écologique déclassé, pas de prélèvement de macro-invertébrés pouvant flécher ou pas une problématique pesticides
LA DHUY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIRET	Pas de risque	Qualité PC rejets urbains bonne (hors Ptot hiver), IBD déclassé I2M2 déclassé, flèche rejets urbains mais avec proba faible 50-60%.	Pas de risque	conc inférieure à 45 mg/l et tendance à la stagnation	Risque	Pression forte, qualité pesticides déclassée, moins de 3 dépassements de PNEC (seuil de toxicité), état écologique déclassé, les populations de macro-invertébrés flèchent une problématique pesticides

Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE

Sur le bassin du Loiret et du Dhuy

Nom masse d'eau	Morphologie		Continuité écologique		Hydrologie	
LE LOIRET ET SES AFFLUENTS DEPUIS OLIVET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE	Risque	Pression forte, qualité fléchant problème morpho déclassée, les populations de macro-invertébrés flèchent une problématique morpho	Risque	Pression forte, qualité fléchant problème morpho déclassée, les populations de macro-invertébrés flèchent une problématique morpho	Pas de risque	Débit prélevé-consommé et d'évaporation < 50 % débit d'étiage, le cumul de ces 2 débits (exploitation + évaporation) < 50 % débit d'étiage
LA DHUY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE LOIRET	Risque	Pression forte, qualité fléchant problème morpho inconnue, pas de prélèvement de macro-invertébrés pour flécher ou pas une problématique morpho	Risque	Pression forte, qualité fléchant problème morpho inconnue, pas de prélèvement de macro-invertébrés pour flécher ou pas une problématique morpho	Risque	Débit prélevé-consommé et d'évaporation > 50 % débit d'étiage, qualité écologique déclassée, débit étiage < 10ème du module, les populations de macro-invertébrés ne flèchent pas de problématique hydrologique

Feuille de route
Ppt AELB

3. Point d’information sur les avis rendus ces derniers mois par la CLE / Bureau

3. Point d'information sur les avis rendus ces derniers mois par la CLE / Bureau

Juillet 2018 : ZAC de Saint-Cyr-en-Val –> **Avis favorable avec réserves** (consultation du bureau par mail)
Octobre 2018 : DIG SIBL pour travaux sur Ousson et Marmagne (consultation du bureau par mail) –> **Avis favorable**

Fin 2018 : avis technique, pas de sollicitation officielle de la CLE sur projet d'extension de carrières à Neuvy-en-Sullias

Janvier 2019 :
- Projet Co'Met – avis du bureau de la CLE lors de la réunion du 29/01 → **Avis favorable** (+ quelques points de vigilance)
- Avis préalable sur projet de forage communal – Saint-Hilaire-Saint-Mesmin : **avis favorable pour les m3 actuels, avis défavorable pour les m3 supplémentaires**

Février 2019 : Questions importantes du SDAGE – consultation de la CLE par mail
Mars 2019 : Bassin de rétention des eaux pluviales à Saint-Denis-en-Val – consultation du bureau par mail
→ **Avis favorable** (+ quelques points de vigilance)

Autres courriers importants

Courrier au Département du Loiret sur la suite donnée à l'étude du BRGM – 4/02/2019
Réponse le 6/03/2019 : mission complémentaire confiée au BRGM pour localiser et caractériser les principaux conduits karstiques et vides potentiels (recommandations 1 et 4 du rapport) au printemps/été 2019. Les autres recommandations devront être mises en œuvre par le groupement de concepteur/constructeur retenu.

Courrier d'habitants de Saint-Cyr-en-Val opposés au projet de la ZAC de Saint-Cyr-en-Val à proximité du Morchêne – 20/02/2019

→ Courrier de réponse de la Présidente adressé 25/03, les réserves émises par la CLE en août 2018 sont levées.

Courrier de la Préfecture suite à la réunion avec les carriers ayant eu lieu le 10/12/2018

4. Actions de communication 2019

Rappel actions 2018

Collection thématique n°4 :
Mise à jour de la carte piézométrique du Val d'Orléans

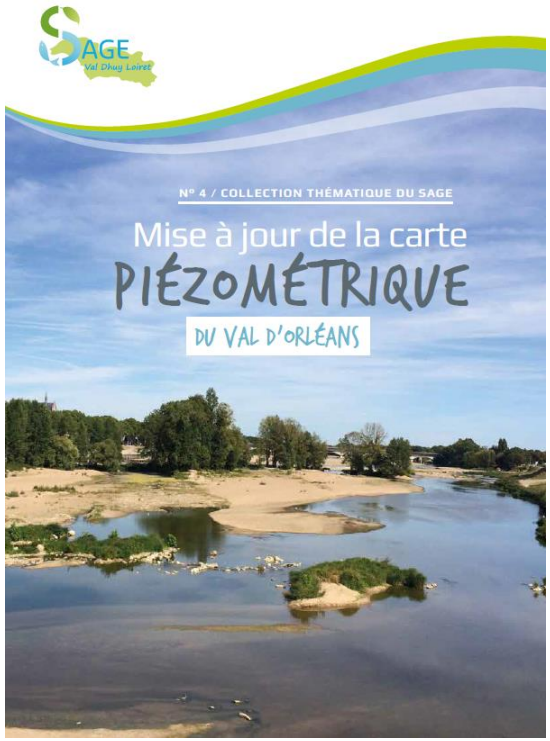

Tableau de bord du SAGE 2018

Tableau de bord 2018

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Acquisition de la connaissance		0-1 Améliorer la connaissance de la ressource			12
		0-2 Suivre les débits du Loiret			13
		0-3 Compléter le recensement des zones humides sur le coteau solognot et les terrasses alluvialles			14
		0-4 Compléter l'identification des zones humides d'intérêt particulier			14
		0-5 Améliorer la connaissance des plans d'eau			14
		0-6 Compléter l'évaluation de la qualité des milieux aquatiques			20

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Gestion des risques d'inondation	A - Mettre en place une alerte des niveaux du Loiret	1A-1 Gérer l'alerte			42
		1A-2 Mettre en place une station d'alerte météorologique			44
	B - Maîtriser les écoulements	1B-1 Améliorer l'évacuation des eaux pluviales			44
		1B-2 Améliorer la gestion des eaux pluviales			46

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Préservation quantitative de la ressource	A - Gérer quantitativement la ressource	2A-1 Définir la gestion quantitative de la ressource			48
	B - Economiser la ressource	2B-1 Améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau potable			48
		2B-2 Promouvoir le recyclage des eaux traitées des stations d'épuration			49
		2B-3 Maîtriser les consommations d'eau			49
	C - Sécuriser l'alimentation en eau potable	2C-1 Diversifier les sources d'alimentation			50
		2C-2 Secourir les collectivités exposées aux risques de pollution et d'inondation		-	50
	D - Sécuriser l'alimentation des résurgences du Loiret	2D-1 Veiller au bon fonctionnement du karst		-	50

Tableau de bord 2016

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Acquisition de la connaissance		0-1 Améliorer la connaissance de la ressource			12
		0-2 Suivre les débits du Loiret			13
		0-3 Compléter le recensement des zones humides sur le coteau solognot et les terrasses alluvialles			14
		0-4 Compléter l'identification des zones humides d'intérêt particulier			14
		0-5 Améliorer la connaissance des plans d'eau			14
		0-6 Compléter l'évaluation de la qualité des milieux aquatiques			20

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Gestion des risques d'inondation	A - Mettre en place une alerte des niveaux du Loiret	1A-1 Gérer l'alerte			42
		1A-2 Mettre en place une station d'alerte météorologique			44
	B - Maîtriser les écoulements	1B-1 Améliorer l'évacuation des eaux pluviales			44
		1B-2 Améliorer la gestion des eaux pluviales			46

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Préservation quantitative de la ressource	A - Gérer quantitativement la ressource	2A-1 Définir la gestion quantitative de la ressource			48
	B - Economiser la ressource	2B-1 Améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau potable			48
		2B-2 Promouvoir le recyclage des eaux traitées des stations d'épuration			49
		2B-3 Maîtriser les consommations d'eau			49
	C - Sécuriser l'alimentation en eau potable	2C-1 Diversifier les sources d'alimentation			50
		2C-2 Secourir les collectivités exposées aux risques de pollution et d'inondation		-	50
	D - Sécuriser l'alimentation des résurgences du Loiret	2D-1 Veiller au bon fonctionnement du karst		-	50

Tableau de bord 2018

Tableau de bord 2018

Tableau de bord 2016

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Préservation des milieux aquatiques	A - Préserver les zones humides	3A-1 Assurer la préservation des zones humides dans les documents d'urbanisme et de planification			52
		3A-2 Assurer le bon fonctionnement des zones humides			52
	B - Préserver les milieux aquatiques	3B-1 Rétablir la continuité écologique			53
		3B-2 Prévenir toute dégradation de la continuité écologique des cours d'eau		-	55
		3B-3 Encadrer la création de nouveaux plans d'eau			55
		3B-4 Gérer les plans d'eau		-	55
	C - Utiliser les techniques douces d'entretien et d'aménagement	3C-1 Protéger les berges			55
		3C-2 Entretenir le lit mineur des cours d'eau			56
		3C-3 Encourager les aménagements en lit mineur favorisant la préservation du milieu			56

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Préservation de la qualité de la ressource	A - Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et leurs transferts vers le milieu naturel	4A-1 Assurer le suivi des produits phytosanitaires dans les eaux souterraines et superficielles			58
		4A-2 Définir et mettre en œuvre un programme d'actions dans les aires de protection des captages			58
		4A-3 Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole sur le territoire du SAGE			59
		4A-4 Réduire l'utilisation non agricole des produits phytosanitaires par les particuliers			61
		4A-5 Réduire l'utilisation non agricole des produits phytosanitaires par les collectivités			61
		4A-6 Limiter les rejets polluants diffus liés à l'entretien des infrastructures		-	62
		4A-7 Communiquer sur la déclaration des forages et puits domestiques existants		-	62
	B - Réduire la pollution par les nitrates et les phosphates	4B-1 Contrôler les épandages de boues des stations d'épuration	-	-	62
	C - Améliorer la gestion de crise	4C-1 Améliorer l'information en cas de crise		-	63
	D - Réduire la pollution liée au rejets d'eaux pluviales et usées	4D-1 Diminuer la pollution liée aux rejets d'eaux pluviales			64
		4D-2 Maitriser les rejets d'eaux usées non domestiques dans les cours d'eau du bassin versant	-	-	65
		4D-3 Mener une étude pour une meilleure gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement			65
		4D-4 Diminuer les rejets polluants domestiques non raccordés			66
		4D-5 Réduire les rejets polluants des stations d'épurations et de leurs réseaux dans les cours d'eau			68
	E - Surveiller les activités susceptibles de nuire à la qualité de la ressource	4E-1 Assurer la vigilance sur les activités extractives		-	68

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Pérenniser les activités de loisirs et sportives	A - Maitriser la fréquentation touristique le long du Loiret	5A-1 Réguler la fréquentation au bord du Loiret			70

Tableau de bord 2018

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Préservation des milieux aquatiques	A - Préserver les zones humides	3A-1 Assurer la préservation des zones humides dans les documents d'urbanisme et de planification			52
		3A-2 Assurer le bon fonctionnement des zones humides			52
	B - Préserver les milieux aquatiques	3B-1 Rétablir la continuité écologique			53
		3B-2 Prévenir toute dégradation de la continuité écologique des cours d'eau		-	55
		3B-3 Encadrer la création de nouveaux plans d'eau			55
		3B-4 Gérer les plans d'eau		-	55
	C - Utiliser les techniques douces d'entretien et d'aménagement	3C-1 Protéger les berges			55
		3C-2 Entretenir le lit mineur des cours d'eau			56
		3C-3 Encourager les aménagements en lit mineur favorisant la préservation du milieu			56

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Préservation de la qualité de la ressource	A - Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et leurs transferts vers le milieu naturel	4A-1 Assurer le suivi des produits phytosanitaires dans les eaux souterraines et superficielles			58
		4A-2 Définir et mettre en œuvre un programme d'actions dans les aires de protection des captages			58
		4A-3 Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole sur le territoire du SAGE			59
		4A-4 Réduire l'utilisation non agricole des produits phytosanitaires par les particuliers			61
		4A-5 Réduire l'utilisation non agricole des produits phytosanitaires par les collectivités			61
		4A-6 Limiter les rejets polluants diffus liés à l'entretien des infrastructures		-	62
		4A-7 Communiquer sur la déclaration des forages et puits domestiques existants		-	62
	B - Réduire la pollution par les nitrates et les phosphates	4B-1 Contrôler les épandages de boues des stations d'épuration	-	-	62
	C - Améliorer la gestion de crise	4C-1 Améliorer l'information en cas de crise		-	63
	D - Réduire la pollution liée au rejets d'eaux pluviales et usées	4D-1 Diminuer la pollution liée aux rejets d'eaux pluviales			64
		4D-2 Maitriser les rejets d'eaux usées non domestiques dans les cours d'eau du bassin versant	-	-	65
		4D-3 Mener une étude pour une meilleure gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement			65
		4D-4 Diminuer les rejets polluants domestiques non raccordés			66
		4D-5 Réduire les rejets polluants des stations d'épurations et de leurs réseaux dans les cours d'eau			68
	E - Surveiller les activités susceptibles de nuire à la qualité de la ressource	4E-1 Assurer la vigilance sur les activités extractives		-	68

Objectif	Orientation	Disposition	Indicateur de suivi	Indicateur de résultat	Page
Pérenniser les activités de loisirs et sportives	A - Maitriser la fréquentation touristique le long du Loiret	5A-1 Réguler la fréquentation au bord du Loiret			70

Actions de communication 2019

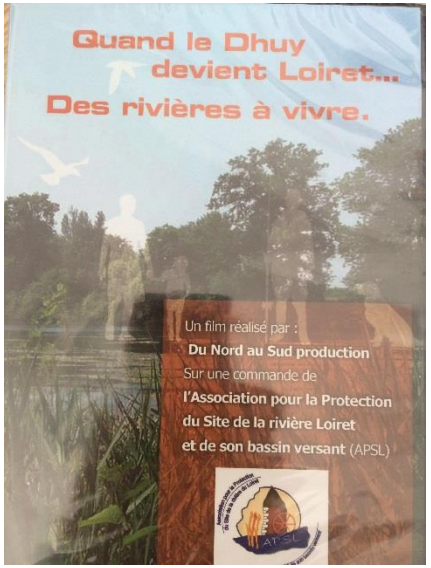

Mardi 4 juin 2019 – 20h – Auditorium de la médiathèque d'Orléans

(dans le cadre de la semaine des rivières)

Projection du film quand le Dhuy devient Loiret… Des rivières à Vivre – APSL

+ à la suite présentation des actions conduites sur le Dhuy par le SIBL et les Assises de la rivière Loiret par le SAGE

Samedi 15 juin 2019 - matin

Opération « des rivières propres » : ramassage de déchets sur la rivière l'Ousson

à Férolles, au niveau du lieu-dit « La Queuvre » - heure encore à définir

Plaquette de communication en fin d'année

5. Points divers

Suivi de la qualité des eaux sur le Dhuy et le Loiret

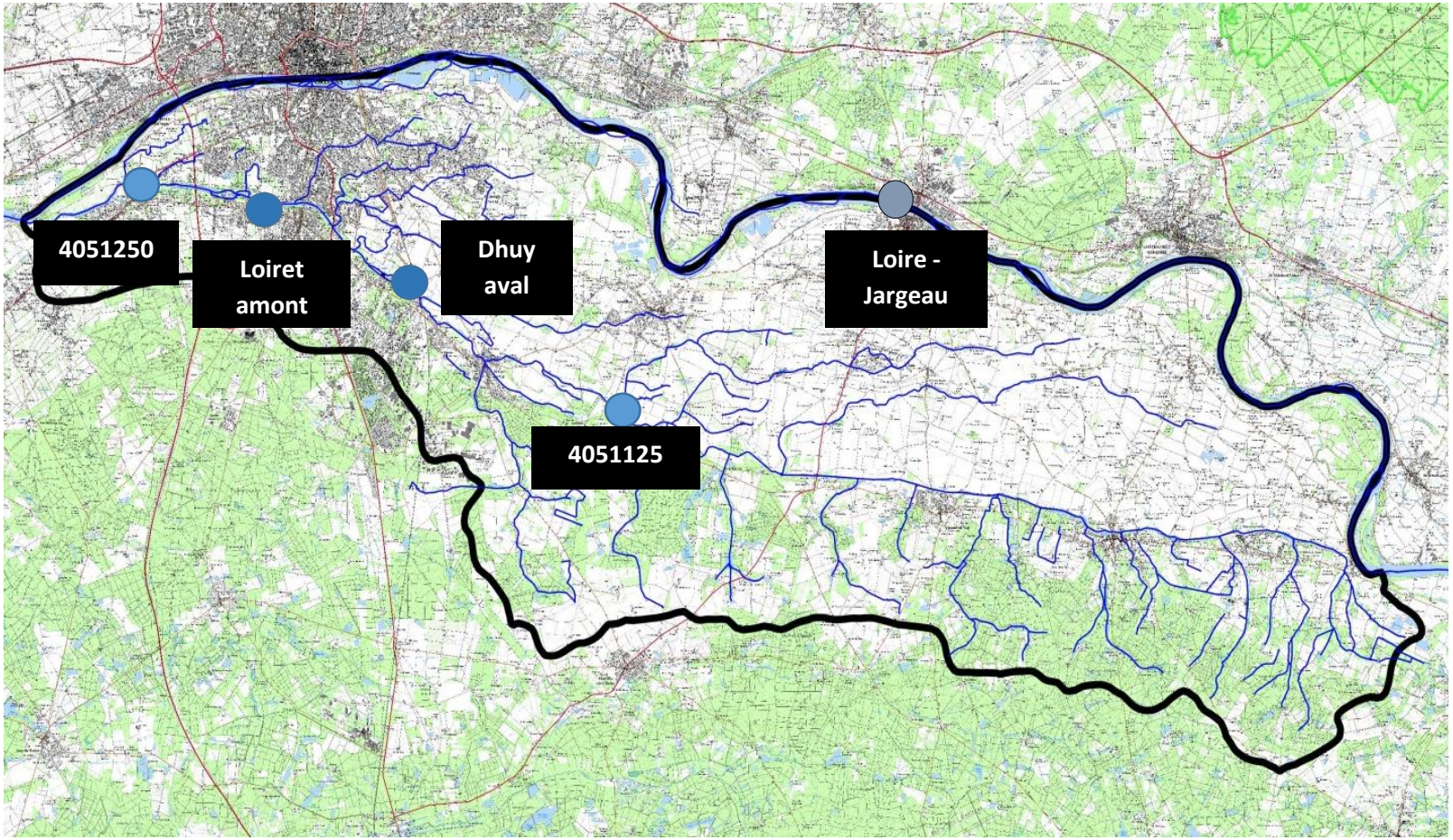

Suivi de la qualité des eaux sur le Dhuy et le Loiret

Campagnes réalisées en 2017 (Partenariat SAGE / SIBL / ASRL)

	Dhuy amont	**Dhuy aval**	**Loiret amont**	**Loiret aval**	**Loire à Jargeau**
janvier	■	■	■	■	
février		■	■		
mars	■	■	■	■	
avril		■	■		
mai	■	■	■	■	
juin		■	■		
juillet	■	■	■	■	
août		■	■		
septembre	■	■	■	■	■
octobre		■	■		
novembre	■	■	■	■	
décembre		■	■		

Analyse et résultats - entrée Directive Cadre sur l'eau

Indices biologiques

DHUY A SANDILLON

Etat biologique	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
IBD											
IBG											
IPR											
IBMR											

LOIRET A SAINT HILAIRE SAINT MESMIN

Etat biologique	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
IBD											
IBG											
IPR											
IBMR											

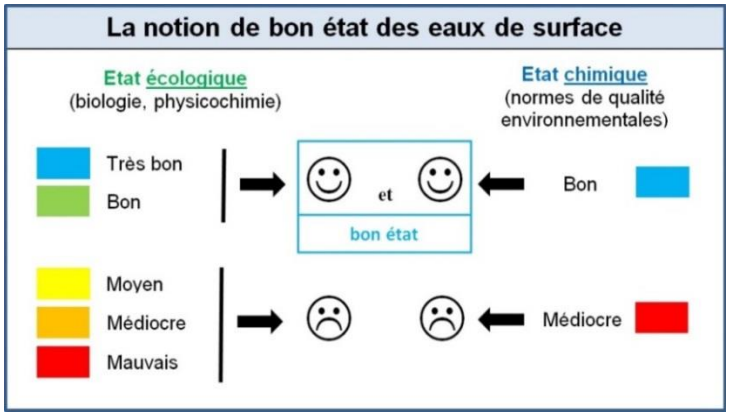

Analyse et résultats - entrée Directive Cadre sur l'eau

Tableau récapitulatif des paramètres déclassant sur les 4 stations

Comparaison des valeurs 2017 des 4 stations				
Paramètre	Station			
	Dhuy à Sandillon (amont)	**Dhuy à Orléans (aval)**	**Loiret à Olivet (amont)**	**Loiret à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin (aval)**
	Etat biologique			
Diatomées		non mesuré	non mesuré	
Poissons		non mesuré	non mesuré	
	Etat physico-chimique (seuils état)			
Oxygène dissous	5	6,81	5,61	**4**
Taux de saturation en O2	61,2	62,2	52,6	**43,9**
Phosphore total	0,24	**0,47**	0,08	0,07
Orthophosphates	0,522	**0,887**	0,171	0,153
Température	22,2	21,2	22,6	19
	Polluants spécifiques (NQE)			
Arsenic (MA)	**1,787**	non mesuré	non mesuré	**2,922**
Cuivre (MA)	0,759	non mesuré	non mesuré	**1,54**
Métazachlore (MA)	**0,034**	**0,014**	0,003	0,002
Diflufenicanil (MA)	0,009	**0,017**	0,004	0,002
	Etat chimique (NQE)			
HCH (CMA)	**0,992**	**0,443**	0,012	0,005
Benzo(a)pyrène (MA)	**0,001**	non mesuré	non mesuré	non qualifié

Analyse et résultats - entrée eau potable

Limite de qualité des eaux pour les pesticides	
Eau brute (cours d'eau et nappes)	**2µg/l** (substance individualisée)
	5µg/l (l'ensemble des pesticides)
Eau du robinet (eau potable)	**0,1µg/l** (substance individualisée)
	0,5µg/l (l'ensemble des pesticides)

Sur le Dhuy

	dépassement par molécule (2µg/l)	dépassement pour les pesticides totaux (5µg/l)
Dhuy à Sandillon	0	0
Dhuy à Orléans	4	2

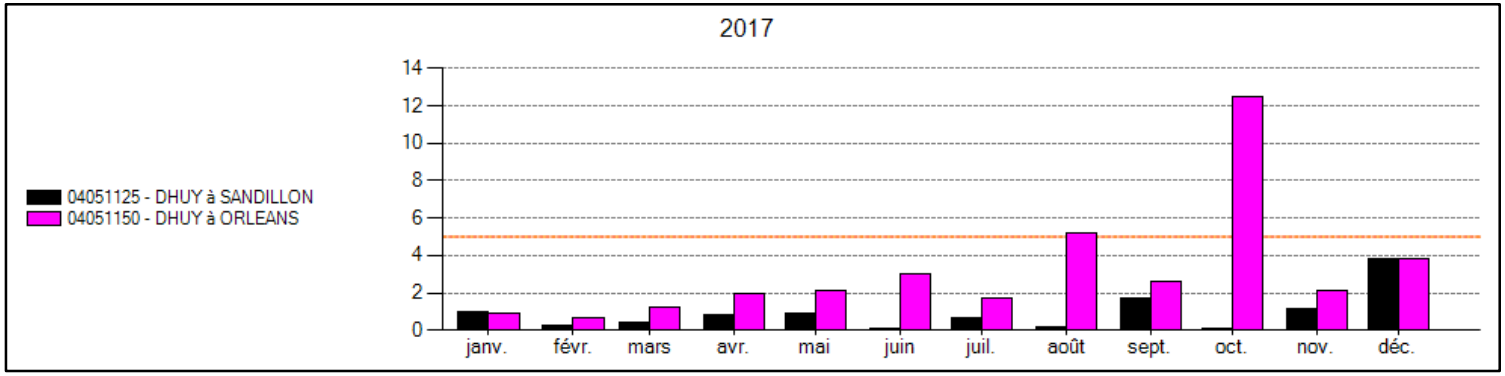

Sur le Loiret : aucun dépassement du seuil de potabilisation n'est relevé

Analyse et résultats – toutes molécules confondues

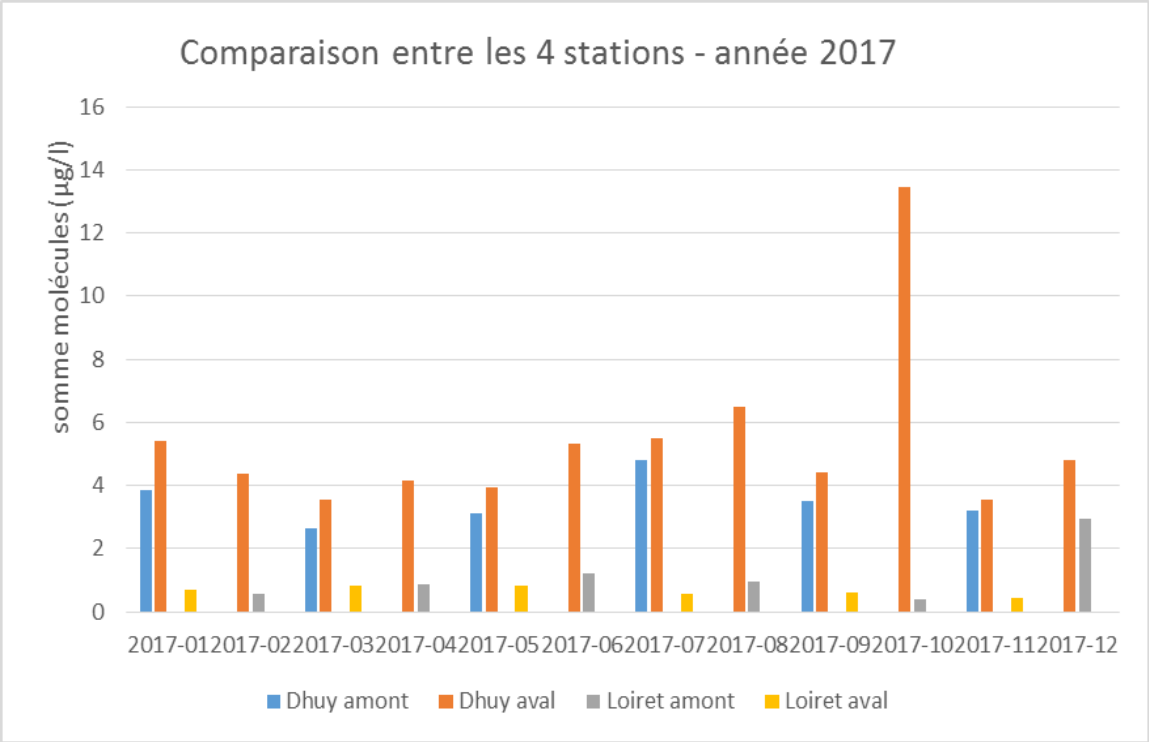

Station	Dhuy Amont	Dhuy Aval	Loiret Amont	Loiret Aval
Nb de molécules	74	103	60	51
Molécules différentes	29		27	
Molécules communes	74		42	
Molécules différentes	17			
Molécules communes	41			

Analyse et résultats – toutes molécules confondues

Molécules récurrentes retrouvées sur les deux cours d'eau et leurs usages

Nom de la molécule (Code SANDRE)	Usage	Autorisation	Date	Log(KOW) ou XLogP3-AA
Alachlor ESA (6800)	Produit de dégradation de l'alachlor herbicide maïs	non	2008	1,8
AMPA (1907)	Produit dégradation glyphosate – herbicide total et de détergents industriels et domestiques	Glyphosate : oui	-	-3,2
Cyanures libres (1084)	Produit de dégradation d'hydrocarbures	-	-	0,1
Metolachlor ESA (6854)	Produit de dégradation du métolachlor – herbicide maïs	Métolachlor oui		1,4
Metolachlor OXA (6853)	Produit de dégradation du métolachlor- herbicide maïs	Métolachlor oui	-	2,5
Propyzamide (1414)	Herbicide pour les crucifères	oui	-	3,2
Métazachlore ESA	Produit de dégradation du métazachlor - Herbicide pour crucifère	Métazachlor oui	-	1

Analyse et résultats – éléments traces métalliques

Eléments traces métalliques	Station Dhuy amont	Station Loiret aval
	Concentration moyenne annuelle en µg/L	
Aluminium (1370)	49,250	11,653
Antimoine (1376)	0,182	0,338
Arsenic (1369)	1,843 > 0,83 NQE	2,895 > 0,83 NQE
Baryum (1396)	91,917	45,950
Béryllium (1377)	0,020	0,002
Cadmium (1388)	0,002 < 0,2	0,002 < 0,2
Chrome (1389)	0,188 < 3,4 NQE	0,175 < 3,4 NQE
Cobalt (1379)	0,305	0,070
Cuivre (1392)	0,808 < 1 NQE	1,677 > 1 NQE
Fer (1393)	99,167	12,682
Manganèse (1394)	9,833	1,100
Molybdène (1395)	0,160	0,910
Nickel (1386)	1,975 < 4	0,635 <4
Plomb (1382)	0,080 < 14	0,003 < 14
Titane (1373)	7,253	1,455
Uranium (1361)	0,258	0,863
Vanadium (1384)	1,775	0,797
Zinc (1383)	1,473 < 7,8 NQE	0,963 < 7,8 NQE
Somme des métaux lourds	266,490	82,17

Concentrations les plus importantes : l’aluminium, du baryum et du fer

Analyse et résultats – Médicaments

Molécule	Rôle
17-beta-estradiol	hormone œstrogène
1-hydroxy Ibuprofen	métabolite ibuprofène
acide fenofibrique	traitement excès cholésterol et triglycérides
Bisphenol A	Associé à d'autres substances : fabrication de plastique et de résine
carbamazepine	médicament anticonvulsivant et thymorégulateur
carbamazepine epoxide	métabolite du carbamazepine
carboxyibuprofen	métabolite ibuprofene
cyclophosphamide	anticancéreux
diclofenac	anti-inflammatoires non stéroïdiens
diisobutyl phthalate	phtalate
estrone	hormone œstrogène
Ethinyl estradiol	hormone œstrogène
ethylparaben	pertubateur endocrinien
ibuprofene	anti inflammatoire
ketoprofen	anti inflammatoire
metformine	antidiabétique
methylparaben	pertubateur endocrinien
norethindrone	progestatif utilisé dans pilules contraceptives
ofloxacin	antibiotique = antibactérien sélectif
oxazepam	myorelaxante, anxiolytique, sédative, hypnotique, anticonvulsivante et amnésiante.
paracetamol	analgésiques (les antidouleurs) et *antipyrétiques* (les réducteurs de la fièvre)
perchlorate	oxydant armes à feu ; tannage cuirs ; feu d'artifice ; (retrouvé mi-juillet)
propylparaben	pertubateur endocrinien
sulfamethoxazole	anti-infectieux = antibactérien spectre large
tetramethrin	insecticide
triclocarban	anti bactérien
triclosan	antibactérien et antifongique

8 molécules détectées sur le 27 recherchées sur la station Loiret amont.

Conclusion

Ces résultats ont permis de ré-orienter les actions conduites dans le cadre du volet pollutions diffuses du contrat

→ Zoom sur les herbicides colza et maïs.

Des pistes d'amélioration du rapport sont à prévoir :

- Faire le lien entre les molécules retrouvées et leur seuil d'écotoxicité en utilisant par exemple les seuils INERIS
- Relier la concentration des molécules et l'hydrologie du cours d'eau grâce aux données de la banque hydro.
- Approfondir la problématique du phosphore pour identifier l'origine des pics constatés.

Point ICPE présentes sur le territoire du SAGE

32 installations classées pour la protection de l'environnement sur le territoire du SAGE sur environ 400 installations dans le département

(structures en déclaration : environ 4000 installations)

3 catégories d'installation : P1, P2, P3

2 installations P1 sur le territoire (prioritaires au niveau national inspectées au moins une fois/an)

Installations variées : BRGM pour de la gestion de déchets, Orléanaise des Eaux pour stock de chlore, etc.

Point ICPE présentes sur le territoire du SAGE

2 sites pollués sur le territoire du SAGE

Entreprise Brenntag

Olivet distribution Leclerc (ancienne station service)

Alerte sur le fait que certaines installations peuvent être dangereuses pour la ressource en eau notamment souterraine sans pour autant être classées : stations services par exemple.

A prendre en compte pour la révision

Calendrier

22 mars 2019 : COPIL du contrat territorial volet milieux aquatiques et zones humides : nombreuses actions mises en œuvre et bonne participation

Un point d'information pourra être fait lors d'une prochaine séance

30 avril 14h00 – COPIL des Assises de la rivière Loiret
Évènement des Assises en mai – juin

Avril – mai – juin : écriture de la feuille de route avec l'AELB et l'EP Loire

4 juin : soirée à l'auditorium de la médiathèque d'Orléans
15 juin : ramassage des déchets sur l'Ousson

Autres points divers?

Merci de votre attention